

Bon de commande Espace Annonces Pro

Réservé en priorité aux abonnés du Journal des Jeux d'argent et du Journal des Casinos

Le Journal des Casinos et le Journal des Jeux d'Argent ont une **rubrique Annonces Pro** qui diffuse des annonces professionnelles (vente de matériel, d'établissements, recherche de pièces...) déposées à l'unité via un **Espace Annonces Pro réservé en priorité aux sociétés abonnées** à l'un de nos journaux : Journal des Casinos, version en ligne ou sur papier, et Journal des jeux d'argent, quotidien en ligne.

Fonctionnement : Pour ouvrir un Espace Annonces Pro, il suffit de nous retourner ce bon de commande complété et signé accompagné du règlement de 95 euros HT. A réception, nous vous ouvrirons un accès et vous bénéficierez d'un premier crédit d'une annonce. Vous pourrez ensuite déposer autant d'annonces que vous le souhaitez. Chaque nouvelle annonce sera facturée 95 euros HT. Toute annonce devra être réglée avant sa diffusion. Les annonces déposées sont publiées une fois dans la revue papier bimensuelle, une fois dans la newsletter quotidienne envoyée à nos abonnés du Service Infos+ et, enfin, sur le site pour une période de deux mois.

Tarif Ouverture d'un Espace Annonces Pro <i>comprenant une première annonce offerte</i>	95 euros HT – 113,62 euros TTC
---	---------------------------------------

Tarif pour toute annonce supplémentaire	95 euros HT – 113,62 euros TTC
--	---------------------------------------

COORDONNEES DE L'UTILISATEUR DE L'ESPACE ANNONCES PRO

Prénom Nom

Téléphone

Email

Pseudo (***à vous de le choisir***)

Mot de passe (***à vous de le choisir***)

COORDONNEES DE FACTURATION

Société

Adresse

Code postal Ville

Pays Cochez cette case si la facture doit être sans TVA (TVA de 19,6%)

Date/...../..... Signature

Merci d'envoyer ce bulletin complété par fax au 03 25 83 29 98 avec la copie du chèque
A réception, nous enregistrerons votre commande et votre accès sera ouvert.

Nos factures sont à régler sous 5 jours après la commande, sans exception.
Toute facture impayée dans les temps entraînera la suspension de nos services.
Merci d'en informer votre service comptabilité.